



**STRATÉGIE PYRÉNÉENNE
DE VALORISATION
DE LA BIODIVERSITÉ**

Volet Ours Brun

Cohabitation avec les activités humaines - Propositions

Mai 2014

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Chasse et ours : propositions

Objectif : permettre l'activité chasse dans les meilleures conditions :

- avec un dérangement minimum pour l'ours
- avec le moins de contraintes pour le chasseur
- et en minimisant les risques d'accident

- Dispositions réglementaires ou contractuelles encadrant la pratique de la chasse en zone à ours
 - constat de la diversité des situations selon le département
 - tendre vers une ligne de base au delà du seul principe de précaution
 - inciter à une application circonstanciée et partagée des préconisations selon les qualité et quantité d'ours présents
 - disposer d'outils juridiques en réponse aux TA
- Étudier les possibles évolutions des réserves de chasse des ACCA incluant les sites vitaux selon les besoins saisonniers de l'ours

Chasse et ours : propositions

- Réciprocité et partage de l'information
 - renforcer le lien ONCFS/FDC/ACCA et le partage des indices
 - partager la doctrine ONCFS de chasse en zone à ours
 - mobiliser les FDC absentes sur le suivi
 - institutionnaliser des réunions départementales annuelles
 - provoquer des rencontres auprès des ACCA selon la sensibilité des secteurs ou de l'actualité

- Communiquer / Sensibiliser / Former / Informer
 - améliorer la connaissance et la diffusion des informations
 - produire et diffuser davantage d'outils de communication
 - maintenir le sujet Ours dans la formation au permis de chasser
 - missionner les techniciens FDC du suivi de l'ours pour rappeler les consignes et mesures de précaution en début de battue

Forêt et ours : propositions

Objectif : éviter la perturbation de l'espèce et la perte de qualité de ses habitats

- Autour des voies forestières :
 - rappel de la réglementation et son application
 - incitation à limitation d'accessibilité autour des sites vitaux

- Habitats et ressources trophiques
 - préservation en altitude des ressources trophiques et de la diversification des peuplements
 - maintien de la connectivité des zones forestières
 - étude de la possibilité de mise en réserve biologique de certaines zones
 - étude du maintien voire de l'amélioration de la zone corridor '*Nord Néouvielle*' pour mise en connexion des deux noyaux à terme

Forêt et ours : propositions

- Pour une Gestion sylvicole concertée
 - instaurer une réunion annuelle départementale Biodiversité et Forêt
 - encourager la prise en compte de l'ours
 - . dans le temps des travaux sylvicoles et selon ses besoins
 - . dans les réunions de concertation régionales
 - . dans les documents de programmation,
 - . dans les réunions de planification départementales

- Communiquer / Sensibiliser
 - dresser le bilan des guides de préconisation et de leur prise en compte
 - voir l'expérience des pays scandinaves en matière de gestion forestière en zone à ours

Tourisme et ours : propositions

Objectif : faire émerger les potentialités de développement existantes aussi bien au niveau touristique qu'artisanal.

- Initier un collectif porteur de l'image de la biodiversité des Pyrénées pour
 - fédérer les acteurs du tourisme sur une offre globale et complète
 - mutualiser les initiatives dispersées
 - mettre en œuvre une animation forte autour de cette image
 - développer les partenariats et outils de promotion nécessaires
 - étudier les initiatives étrangères

- Communiquer / Sensibiliser / Former / Informer
Mobiliser les accompagnateurs en montagne pour :
 - participer au suivi
 - diffuser de l'information et de la connaissance sur l'ours

Pastoralisme et ours : propositions

Objectif : prise en compte du préjudice ours dans la gestion globale de l'exploitation, et la gestion fine des estives.

- Accompagner la prise en compte de la prédation
 - par la promotion du '*triolette basique*' de protection : berger permanent + chiens de protection + regroupement nocturne
 - par des règles d'indemnisation des dommages équitables et pertinentes (effets pervers, effets d'aubaine)
 - par le partage dans un outil commun de la connaissance des estives
 - par la recherche de solutions adaptées pour les estives les plus prédatées
 - par la recherche de solutions innovantes sur des estives volontaires

- Communiquer / Sensibiliser / Former / Informer
 - assurer une meilleure formation des bergers sur la dimension prédation (initiale et continue)
 - communiquer mieux auprès des éleveurs, GP, bergers et élus
 - mettre en place des médiateurs pastoraux et des bergers-experts sur le sujet de la prédation

